

APPEL A PROJETS 2019

PAUVRETE EN MONDE RURAL EN FRANCE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Acteur généraliste de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, la Fondation Caritas France a apporté, depuis sa création en 2009, plus de 35 millions d'euros à près de 1000 projets en faveur des personnes les plus défavorisées en France et dans le Monde.

L'INSEE¹ définit l'espace rural comme l'ensemble des petites unités urbaines et communes rurales n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine (pôles urbains, couronnes périurbaines et communes multipolarisées). Cet espace représente 70% de la superficie totale et les deux tiers des communes de la France métropolitaine.

Les personnes résidentes en milieu rural sont de plus en plus confrontées à des problèmes de mobilité, d'accès à l'emploi, à la fermeture des commerces et des services administratifs, à un habitat dispersé souvent vétuste, ..., facteurs qui les fragilisent et contribuent à un isolement à la fois géographique et social.

QUI PEUT REpondre ?

Toute association, fondation ou structure de l'économie sociale et solidaire qui propose des réponses innovantes, mesurables et pérennes aux problèmes de pauvreté en monde rural en France dont le budget annuel ne dépasse pas les 800 000 € et/ou qui emploient un maximum de 50 personnes en insertion.

Attention : La Fondation Caritas France ne finance pas les demandes provenant de collectivités territoriales, d'établissements publics ou parapublics, d'universités ou écoles.

La Fondation Caritas France ne finance pas les personnes physiques.

La Fondation Caritas France n'examinera qu'un seul projet par structure.

Les demandes provenant des structures membres d'un même réseau doivent être coordonnées par l'organisme tête de réseau.

PROCESSUS DE SELECTION

- Les demandes reçues seront présélectionnées entre les mois de mars et mai 2019. Les structures ayant présenté un projet recevront une réponse écrite au plus tard le 30 mai 2019.
- Les projets présélectionnés (entre 10 et 20) seront examinés lors des Comités projets qui se tiendront à partir du mois de mars et jusqu'à juin 2019 (les dates seront communiquées ultérieurement) : chaque porteur de projet sera invité pour une présentation d'une durée de 15 minutes, suivie par un temps de questions/réponses (15 minutes).
- Les structures présélectionnées recevront une réponse écrite dans la semaine qui suit la présentation du projet au jury.
- L'annonce des projets sélectionnés sera faite au mois de septembre 2019

Attention : Les projets retenus après sélection et présentation sont susceptibles d'obtenir un financement compris entre 10 000 € et 30 000 €.

La Fondation Caritas France ne prendra pas d'engagement pluriannuel.

COMMENT REpondre

Vous trouverez l'ensemble des modalités pour répondre à l'appel à projets sur le site de la FCF : fondationcaritasfrance.org (rubrique *Financements* —> *Soumettez votre projet*).

Attention : les candidatures se font uniquement en ligne du 1^{er} février au 3 mars 2019 à minuit.

Pour toute information sur les critères et le processus de sélection, vous pouvez contacter Laura Liguori par mail : laura.liguori@fondationcaritasfrance.org ou par téléphone au 01 45 49 52 26

¹ <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1034>